A la Présidence du Conseil Communal de Lausanne

Objet : Intervention suite à des nuisances sonores nocturnes répétées

Madame,

Nous soussignés, résidents de l'Immeuble de l'avenue des Boveresses 29, tenons par la présente à vous alerter officiellement sur les graves troubles de jouissance que nous subissons.

Depuis quelques années, spécialement cette année, nous faisons face à des nuisances nocturnes régulières (cris, pétarades, musique émanant de voitures / motos) qui proviennent d'un espace à quelques pas du terminus de bus 6, à une cinquantaine de mètres à peine de notre immeuble.

Ces nuisances, qui ont été particulièrement pénibles cet été de 22 h à 2 h du matin, du jeudi au dimanche matin, compromettent gravement notre repos et notre état de santé.

Nous avons maintes fois fait appel à la police (117), qui n'a jamais réussi à régler le problème durablement.

- Soit les nuisances reprennent dès que les policiers sont repartis ;
- Soit les policiers ne constatent aucun bruit (les fauteurs de trouble les voient venir - feux bleus - et arrêtent leur vacarme juste avant leur arrivée pour le reprendre juste après) ;
- soit les policiers s'engagent dans un affrontement direct (la nuit du 1er août) avec trois camions de police, de nombreux policiers dont certains en civil, des contrôles d'identité, sans que les jeunes délinquants ne soient inquiétés / arrêtés et perdent leur volonté de recommencer les jours suivants.

Nous pensons qu'il s'agit d'un groupe de jeunes gens, toujours les mêmes, venus d'un autre quartier, d'une autre ville, ravis d'avoir trouvé un mini-circuit urbain pour passer du bon temps, à leur façon.

Interrogés, les policiers se disent impuissants, arguant différents motifs (peur de se faire traiter de racistes par la population, incapacité de réagir à toutes les plaintes, manque de moyens, etc.).

Déjà trois résidents ont déménagé et quitté le quartier, en passe de devenir non seulement un lieu dangereux et invivable, mais aussi un *lieu de non-droit.*

Par cette pétition, nous vous demandons d'intervenir rapidement et de manière plus intense et prolongée pour faire cesser ces troubles anormaux de quartier et rétablir la tranquillité de notre lieu de vie.

Fait à Lausanne le 30 août 2026

Copie à la Régie Braun, Gérance immobilière à Lausanne

Copie à la Rédaction du Journal « 24 Heures », à Lausanne